

LPO Info



Bulletin de liaison destiné aux membres de la LPO

LPO Info Lot n°8 - Avril 2015

EDITO

L'information n'a pas forcément fait grand bruit mais elle mérite d'être signalée ou diffusée plus amplement. Le 24 mars dernier, les députés ont voté en première lecture le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Evidemment, ce projet ambitieux a été plébiscité par les uns et fustigé par les autres. En outre, sa gestation fut des plus longues : annoncé dès 2012 par François Hollande, présenté en Conseil des Ministres en mars 2014 puis examiné en commission Développement Durable en juin, il est finalement débattu pendant 4 jours à l'Assemblée Nationale en mars 2015. Cependant, après une si longue attente, nous ne pouvons que nous montrer satisfaits car cette loi, qui doit encore affronter les discussions du Sénat, est la première d'envergure depuis celle de 1976 sur les espèces protégées !

Composée de 73 articles, elle aborde de nombreux sujets environnementaux avec, en toile de fond clairement affichée, la protection de la biodiversité sous une forme « dynamique » sans mise sous cloche. En premier lieu est affirmé le « principe de solidarité écologique » qui sera inséré dans le Code de l'Environnement et qui oblige à prendre en compte la biodiversité dans toutes les décisions publiques en usant du principe désormais incontournable « Eviter, réduire, compenser ». Ce principe n'est pas tout à fait nouveau puisqu'il a été élaboré en 2012. Au regard des atteintes créées par toute activité d'aménagement, il se justifie pleinement même si, comme souvent, chacun pourra jouer sur les mots ou cibler ceux qui ont leur convenance. Pour les défenseurs de la nature, il s'agira en effet de miser en priorité sur l'évitement. D'autres se placeront d'entrée dans la compensation, parfois non sans arrières-pensées. Ce principe permet également de prendre en compte ouvertement les services rendus par la biodiversité, trop souvent oubliés : pollinisation des cultures, productivité des sols, rôle des écosystèmes forestiers dans le stockage du carbone...

Rappelons que la France a une responsabilité réelle en matière de biodiversité. En effet, si elle reste l'un des pays les plus remarquables de par sa richesse animale et végétale, elle se classe au 6^{ème} rang mondial pour le nombre d'espèces en danger.

Autre point traité dans ce projet de loi : la création d'une Agence française pour la Biodiversité (AFB) parrainée par Hubert Reeves et qui s'appuiera sur 4 structures existantes : l'ONEMA, l'ATEN -Atelier Technique des Espaces Naturels-, l'Agence des Aires Marines Protégées et les Parcs Nationaux. L'ONCFS n'y figure pas et c'est dommage. Sont abordées également l'interdiction de certaines molécules de pesticides, la réorganisation de la politique de l'eau... Enfin, mentionnons le sujet très débattu sur le caractère sensible de l'animal sauvage qui a finalement été retiré du texte : en résumé, le chien reste un animal sensible mais pas le renard. Faut pas exagérer non plus ! Les mentalités évoluent à très petits pas. Mais gardons-nous de crier victoire trop vite car le passage au Sénat n'est pas encore programmé et ce projet pourrait encore subir plusieurs accros.

Philippe TYSSANDIER, Co-Président

UN CONTE DE MILANS ROYAUX ...

28 décembre 2014

Un Milan royal blessé, trouvé dans la vallée du Célé, est pris en charge par une vétérinaire de Figeac.

L'oiseau a reçu des plombs. Il est transporté à Millau, ainsi qu'une Chouette hulotte.

A son arrivée au centre de soins, le milan se jette sur la nourriture, ce qui réjouit les soignants car cela signifie qu'il pourra s'alimenter seul et non par gavage forcé.

2 mars 2015

Le centre de soins nous donne de bonnes nouvelles du milan, en même temps que des preuves radiologiques, à la demande de l'ONCFS, pour l'enquête qui est en cours.

L'oiseau est placé dans une grande volière de rééducation avec un autre milan, aveyronnais, qui s'y trouve depuis un an. Ils pourront être relâchés tous deux dans la nature.

7-8 mars 2015

Lors du congrès de l'Union Française des Centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage (U.F.C.S) qui a lieu à Millau, je peux revoir les 2 milans qui volent maintenant très bien dans leur volière.



Ci-contre, photo JP Dousse ; ci-dessus, photo P. Gilles

Quelle plus belle récompense pour tous les bénévoles qui s'investissent au quotidien dans les réseaux de collecte « Faune sauvage blessée » que de rendre la liberté aux oiseaux qu'ils secourent et soignent avec tant de patience, de passion et d'amour de leur métier !

23 mars 2015

La directrice de la LPO Lot, Muriel Dubray, me propose de représenter notre association, avec José Gas, pour le relâcher des 2 milans royaux, prévu le 27 mars 2015, à 13h30, au saut de la Mounine, ce qui sera une première pour moi, depuis mon inscription au réseau bénévole « Faune sauvage blessée ou en détresse ». C'est pour moi un grand moment plein de joie et d'émotion.

En la circonstance, il faut rappeler que pour pouvoir vivre un tel moment, de nombreuses personnes ont participé, en amont, à la chaîne de sauvetage :

- Muriel Dubray nous a permis de bénéficier d'une formation « Faune sauvage blessée ou en détresse ».
- Une famille de Camboulit a découvert l'oiseau blessé, lors d'une balade à bicyclette.
- L'ONCFS a coordonné les appels.
- Emilie Pochole, la vétérinaire de Figeac a fait les premiers gestes de soins et les radiographies.
- Le centre de soins de Millau, dirigé par Jean-Claude Austruy (en photo ci-dessus à gauche), avec 4 personnes qui se relaient pour s'occuper des oiseaux.
- Des vétérinaires de Millau pour le suivi « pansements ».

On ne peut que remercier toutes et tous pour leur implication dans ce type d'opération.

Pouvoir relâcher ces deux oiseaux, après tous les soins qu'ils ont reçus, c'est évidemment la plus belle des récompenses.

27 mars 2015

A l'heure prévue pour le relâcher des oiseaux, une trentaine de personnes sont présentes aux côtés de l'ONCFS. La personne qui a découvert l'oiseau blessé a pu également se libérer pour assister à l'événement. Le directeur du centre de soins, assisté de 4 personnes, arrive avec deux gros cartons...

Le lieu du lâcher est choisi de façon à ce qu'aucune végétation ne gêne l'envol, les photographes et la perspective. Les spectateurs sont positionnés en demi-cercle autour d'eux, face au site de l'abîme de la Mounine.

Les oiseaux, aux mains des soigneurs, sont très stressés, ce qui est normal, et « font les morts », tactique de défense lorsqu'ils se sentent en danger.



Photo JP Dousse.

Les soigneurs se positionnent et puis tout va très vite.

Les oiseaux sont lâchés, montent presque verticalement vers les nuages et partent en direction de Villeneuve d'Aveyron. Pour les photographes, tout va très vite, trop vite et les deux milans ne sont plus bientôt que deux minuscules points noirs dans le ciel.

Après ce lâcher très émouvant, nous restons quelques uns pour échanger.

Le Milan royal aveyronnais aura passé 15 mois en volière, celui du Lot 3 mois.

Nous sommes tous très heureux de ces deux minutes de spectacle que nous allons revivre grâce aux photographies.

Un seul regret : la personne qui a découvert l'oiseau était enseignante à Faycelles et si nous l'avions su, nous aurions pu envisager une sensibilisation à l'école.

Texte : Claude SIMON / Photos : Jean-Pierre DOUSSE et Philippe GILLES

Pour aider le Centre de soins de Millau

Des passionnés ont écrit un magnifique livre sur l'Aigle royal, qui est en vente au prix de 35 euros.
L'argent de la vente est intégralement reversé au centre de Millau.

L'Aigle royal

Biologie, histoire et conservation.

Situation dans le Massif central

*Biotope éditions - Collection Parthénope
www.biotope.fr - parthenope@biotope.fr*



UN AMÉNAGEMENT POUR LES “PÈLERINS” DE CAHORS...

En janvier 2014, nous avons été sollicités par Madame Noëlle Boyer, adjointe au Maire de Cahors, pour différents sujets naturalistes dont la problématique des pigeons en ville.

A l'instar de ce que les LPO Tarn et Aveyron ont déjà mis en place dans leurs départements respectifs et en sachant que le Faucon pèlerin était présent sur la commune de Cahors, nous avons proposé à la municipalité de mettre en place un aménagement pour favoriser la nidification d'un couple de Pèlerin sur la ville.

Ce superbe rapace était donc invité à contribuer naturellement à l'équilibre des populations férales de pigeons : effarouchement et prédation, telles sont les missions confiées à ce rapace d'intérêt patrimonial et médiatique, bien représentatif de notre département et de sa richesse en terme de biodiversité.

De nombreuses démarches ont été nécessaires pour aboutir à la finalisation de cet aménagement début 2015 :

- sélection d'un site approprié : la tour Saint-Jean, communément appelée la Tour des Pendus,
- visite de terrain afin d'évaluer la faisabilité du projet et sa pertinence,
- conception de l'aménagement avec le soutien et les précieux conseils techniques de Jean-Claude Issaly de la LPO Aveyron,
- présentation du projet à la municipalité et validation en Conseil municipal,
- validation et autorisation du service Patrimoine de la ville de Cahors et des architectes des Bâtiments de France sur présentation du dossier et des plans de l'aménagement (impacts sur le bâtiment notamment),
- réalisation de l'aménagement par les menuisiers de la ville de Cahors, notamment Monsieur Delmas.



Ci-contre : l'aménagement en cours de finalisation.

Vue sur la vallée du Lot et aire sécurisée : les meilleures conditions ont été réunies afin de favoriser son installation mais nous savons tous que c'est bien l'oiseau qui décide et que l'occupation du site peut prendre quelques années...



Au regard de la date tardive de la finalisation de cet aménagement, l'installation d'un couple y est improbable pour cette saison de nidification mais la surveillance du site peut néanmoins se faire, avec une vigilance particulière fin 2015 début 2016.

Si vous souhaitez participer à la surveillance de ce site, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous tenons à remercier la municipalité de Cahors ainsi que toutes les personnes qui se sont mobilisées et ont travaillé sur ce dossier et la réalisation de cet aménagement, afin d'aboutir à cette première réalisation pour le Lot. L'intégration et la préservation de la biodiversité dans nos villes et villages n'est plus une utopie.

Concilier espèces, espaces et usages devient largement possible : sensibilisation, bonne volonté et travail en partenariat ouvrent de nombreuses portes.

Un article a d'ailleurs été publié sur cet aménagement dans le dernier Cahors mag du mois de mars.

Muriel DUBRAY (texte et photos)

JARDINS D'OISEAUX À CAHORS

Dans le cadre de la future mise en place de Refuges LPO sur de nombreux parcs et jardins de la ville de Cahors, le service Espaces verts et les élagueurs de la ville, avec l'appui technique de la LPO Lot, ont installé 24 nichoirs acquis par la municipalité et répartis sur les sites suivants : jardin des Pèlerins, jardin du Passeur, archipel de Cabessut, square Olivier de Magny, square de Verdun, parc Tassart et square Jouvenel.

Différents types de nichoirs viennent d'être posés et permettront d'offrir un site potentiel pour la nidification d'espèces présentes sur le secteur telles la Mésange bleue, la Mésange charbonnière, le Rougequeue ou le Rougegorge, le Grimpereau ainsi que deux Rapaces nocturnes : la Chouette hulotte et la Chevêche d'Athéna.

Et oui... ils sont bien présents en ville, voire même nicheurs, comme quoi la Nature nous réserve de nombreuses surprises ! Dans la mesure où ces oiseaux trouvent des sites de nidification à leur convenance, des ressources alimentaires conséquentes sur leur territoire et une certaine « quiétude », on se rend vite compte qu'ils s'habituent au milieu urbain. Par contre, ils n'ont pas conscience de la dangerosité du choix de leur site de nidification, notamment les arbres de bord de route avec le risque d'écrasement de poussins lors de l'envol... ce qui s'est déjà produit pour la Chouette hulotte... d'où cette démarche.



Grâce à l'aide et aux compétences des élagueurs de la ville, ces nichoirs ont pu être installés en toute sécurité, à l'abri des prédateurs et des dégradations volontaires... A gauche, nichoir pour Grimpereau ; à droite, nichoir type Chevêche d'Athéna, Petit-duc scops.

La matinée du 13 mai prochain sera consacrée à un tour de ville des parcs et jardins accueillant ces nichoirs. Au programme : observation des oiseaux, présentation des nichoirs et des modalités de pose et d'inventaire afin notamment d'impliquer les Cadurciens dans le suivi de ces nichoirs.

Cette sortie est à destination de tous ; n'oubliez pas vos jumelles et votre guide ornitho !

A ce jour, les élèves de trois écoles primaires de Cahors, les groupes Jean-Calvet et Zacharie-Lafage ainsi que l'école Joseph-Teyssyre vont participer, avec l'engagement et le soutien de leurs enseignants, au suivi des nichoirs se trouvant à proximité de leur école : une bonne base pour travailler et développer de nombreux projets pédagogiques sur Cahors.

De plus, des nichoirs offerts par la LPO Lot, ou construits par les élèves, viennent d'être posés dans l'enceinte même de ces établissements scolaires, avec le soutien d'ERDF et l'aide des élagueurs de Cahors. Ce projet permet de valoriser et de développer le travail déjà initié et réalisé depuis plusieurs années par le service Espaces verts de Cahors : accueillir la biodiversité en ville, décliner l'Agenda 21 et mettre à la portée de tous, Cadurciens et scolaires, la possibilité de réaliser de sympathiques observations naturalistes en plein cœur de ville !

Pour information, dans notre prochain bulletin, tribune sera ouverte aux écoles et aux élagueurs pour nous faire part de leurs retours d'expériences et partager leurs premières observations ! Merci à tous !

Muriel DUBRAY (texte et photos)

ELECTROCUTION D'UN FAUCON CRÉCERELLE

Noëlle Brune, adhérente et membre bénévole du réseau « Faune sauvage blessée ou en détresse » témoigne d'un cas d'électrocution de Faucon crécerelle, en septembre 2014.

« Contactée par des habitants de la commune de Laramière, j'ai récupéré l'oiseau trouvé blessé dans la forêt. Il se trouvait déjà dans un carton adéquat pour le transport ; j'ai constaté une blessure à l'aile gauche l'empêchant de s'envoler.



J'ai pris immédiatement contact avec la clinique vétérinaire des Arches à Cahors, qui est membre bénévole du réseau. Même un dimanche, la vétérinaire de garde, le Dr Claire Chabot, a examiné l'oiseau et lui a prodigué les premiers soins, en désinfectant la plaie et lui administrant des antibiotiques. Même si le pronostic n'était pas favorable, elle a décidé d'essayer de le sauver.

Malgré les soins et un nourrissage attentionné, son état ne s'améliorait pas.

J'ai contacté le centre de soins pour la faune sauvage de Tonneins, avec lequel la LPO Lot travaille étroitement, pour expliquer le problème et leur ai envoyé des photos du faucon.

La responsable ayant diagnostiqué, au vu des photos, une électrocution, elle m'a indiqué que s'il n'y avait pas d'amélioration d'ici quelques jours, l'oiseau était condamné...

C'est hélas ce qui s'est passé. Son aile s'est desséchée et sa patte, grise au départ, est devenue froide. Son état a empiré. Cinq jours après sa récupération, l'oiseau a dû être euthanasié par la vétérinaire afin d'abréger ses souffrances ».

Il faut savoir que dans la majorité des cas, les électrocutions sont mortelles pour les oiseaux.

Selon le contact établi entre l'oiseau et la ligne (points d'entrée), la mort peut être instantanée mais elle est souvent insidieuse avec des lésions externes et internes nécosantes, non récupérables mais qui laissent l'oiseau souffrir et agoniser plusieurs jours. La prise en charge de l'oiseau doit être rapide à partir du moment de sa découverte, afin de traiter les lésions, de limiter les dégâts occasionnés et de permettre une récupération... mais cela est rare.

« J'ai prévenu les personnes ayant trouvé le faucon afin qu'elles repèrent le poteau électrique au pied duquel elles l'avaient ramassé, ce qu'elles ont fait volontiers. J'ai transmis ces informations à la LPO Lot afin qu'elles soient répercutées auprès d'ERDF.

C'est une bien triste fin pour ce très beau rapace, victime comme tant d'autres, chaque année, d'électrocution ».

Nous ne pouvons que déplorer les dégâts causés par certaines lignes électriques et certains armements de poteaux sur les oiseaux de grande et moyenne envergure.

Des accords ont été passés entre la LPO Lot et ERDF qui s'est engagée à développer un programme de neutralisation des lignes dangereuses pour l'avifaune. Des travaux de neutralisation préventive (équipement des pylônes ou enterrement des nouvelles lignes) ou curative (traitement d'un pylône ayant provoqué la mort d'une espèce protégée) sont, entre autres, stipulés dans ces accords.

Un travail conséquent de recensement de ces lignes moyenne tension, attractives et dangereuses pour l'avifaune, a d'ailleurs été réalisé par l'association (Lot Nature à l'époque) sur l'ensemble du département du Lot, dans les années 2003-2006, ainsi qu'en 2004-2005 pour RTE, avec la ligne THT Cahors-Souillac.

En cas de découverte d'oiseau mort sous un poteau ou une ligne, pensez à nous le signaler systématiquement : photos (oiseau, situation, armement) et numéro du pylône sont à nous transmettre.

Nous remercions pour leur précieux soutien tous les vétérinaires, membres bénévoles du réseau.

POUSSINS TOMBÉS DU NID : CONDUITE À TENIR

Voici de nouveau venu le temps de l'envol pour les jeunes Chouette hulotte... et pour nous, les appels concernant le ramassage de poussins trouvés au sol.

Il est fréquent que les jeunes Rapaces nocturnes (Effraie exceptée) quittent le nid alors qu'ils ne savent pas encore voler, notamment faute de place dans la cavité où ils sont nés.

Ils se dissimulent au sol ou dans la végétation environnante. Les parents ne les abandonnent pas ; ils continuent à les nourrir, mais les jeunes tombés au sol sont particulièrement vulnérables face aux prédateurs et/ou au danger de la route si à proximité.



En règle générale, il faut se garder de recueillir systématiquement un poussin, même s'il est « craquant » comme celui-ci, que l'on a envie de s'essayer au rôle de soigneur et de le mener à l'envol, ou de l'apprivoiser :

- d'une part la détention de Rapaces est strictement interdite par la loi et vous vous exposez à des sanctions,
- d'autre part ses parents naturels sont ses meilleures garanties !

Ci-contre : jeune poussin de Petit-duc scops retrouvé au sol. Les deux poussins recueillis ont été transférés dans un centre de soins habilité afin de finir leur élevage ; tous deux ont rapidement recouvré la liberté !

Le témoignage suivant parle de lui-même : des particuliers avaient recueilli un poussin de Chouette hulotte tombé du nid. Pour des raisons quelconques, ils ont décidé de le garder et de l'élever eux-mêmes. Sans connaissance, ils l'ont nourri avec des aliments inadaptés. Malgré un début de croissance correct, arriva un jour où l'oiseau présenta subitement des défaillances. Dès lors, l'oiseau a été déposé à un centre de soins... la jeune chouette souffrait de carences irréversibles liées à une mauvaise alimentation, notamment au niveau osseux. Elle a dû être euthanasiée...

Certes, certaines personnes croient bien faire mais en réalité, les conséquences de leurs actes sont hélas souvent fâcheuses pour l'oiseau recueilli (malnutrition, fausse-route, défaut de soin...), alors si vous aimez les oiseaux, la première chose à faire est de penser à leur survie et à leur retour à la nature en tant qu'oiseau libre : contactez de suite les structures compétentes afin d'être conseillé(e) et d'agir au plus vite, toujours dans l'intérêt de l'oiseau. L'article sur les milans royaux en est une belle preuve...

Si l'oiseau n'est pas blessé et si vous jugez sa situation comme potentiellement dangereuse (proximité d'une route, chats et autres prédateurs...), alors attrapez-le avec prudence, déplacez-le de quelques mètres et déposez-le sur une branche haute. Les oiseaux ayant peu d'odorat, ils ne peuvent détecter votre odeur : il n'y a donc aucun risque que les parents abandonnent leur(s) poussin(s) ; ils retrouveront vite leur(s) petit(s), guidés par leurs bruyantes vocalises à la tombée de la nuit !

Par contre, si l'oiseau est blessé, semble malade ou très affaibli, jeune comme adulte, placez-le dans un carton troué (pour qu'il puisse respirer) et mettez-le dans un endroit calme. Prenez garde au bec et aux serres : pour le capturer sans risques, recouvrez l'oiseau d'une couverture et munissez-vous de gants pour l'attraper. Evitez de lui donner à boire ou à manger (risque d'étouffement).

Prévenez-nous de suite ou en cas d'absence, appelez l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (05 65 24 53 90) : des consignes vous seront données et vous serez dirigé(e) sur un bénévole du réseau.

Une personne habilitée prendra le relais pour le transporter vers le centre de soins le plus proche, où il sera pris en charge et soigné pour un rapide retour en nature.

Vous pouvez aussi nous appeler pour prendre conseil.

Nous comptons sur vous pour nous aider dans le cadre du réseau mais aussi pour transmettre le message et les consignes en cas de découverte de poussin ou d'oiseau blessé : merci pour eux !

ENQUÊTE NATIONALE RAPACES NOCTURNES

L'année 2015 voit le lancement d'une enquête nationale concernant les Rapaces nocturnes.

Les objectifs de cette enquête visent à mieux connaître la distribution et l'abondance des 9 espèces de Rapaces nocturnes nicheurs en France, tout en évaluant leur statut de conservation ainsi que les tendances d'évolution des populations.

Ce travail ambitieux est prévu sur une durée de 3 ans, de 2015 à 2017, avec un protocole rigoureux qui a été évalué en 2014. La méthode insiste sur les écoutes nocturnes, soit spontanées, soit avec repasse. Des carrés de 25 km² ont été définis pour l'échantillonnage, eux-mêmes redécoupés en carrés de 1 km de côté dont le point central constitue le point d'écoute.

Nous avons perdu un peu de temps sur la mise en place du protocole dans le Lot mais nous sommes maintenant opérationnels pour la seconde période d'écoute qui se situe entre le 15 mai et le 15 juin.

Mais l'enquête ne se limite pas au protocole de repasse ! Un petit coup d'oreille le soir près de chez vous permettra de capter les chouettes et hiboux nichant aux alentours. Vous pouvez alors saisir vos observations sur Faune Tarn-Aveyron.

Je propose à tous ceux qui souhaitent participer à cette enquête de me contacter :
philippe.tyssandier@orange.fr ou 05 65 24 51 82.

A bientôt,

Philippe TYSSANDIER

DEVINE QUI VIENT NICHER CHEZ MOI ?

A partir du 15 avril et jusqu'au 30 septembre 2015 se déroulera la cinquième édition de l'enquête « Devine Qui Vient Nicher Chez Moi ».

Cette enquête nationale, en ligne sur le web, à destination de toutes personnes possédant un ou plusieurs nichoirs, permet de recueillir des informations à valeur scientifique durant la saison de nidification des espèces cavernicoles (Chevêche d'Athéna, Petit-duc scops, Huppe fasciée, Rougequeue à front blanc...).

Vous pourrez retrouver cette enquête à partir du 15 avril sur le site
<https://enquetes.lpo.fr/index.php/897698/lang-fr>



Kévin BROQUEREAU, service Refuges LPO France

COMPTAGE NATIONAL OISEAUX DES JARDINS



Les 30 et 31 mai, la LPO et le Muséum National d'Histoire Naturelle vous invitent à participer à la 6^{ème} édition du week-end national de comptage des oiseaux des jardins, évènement bi-annuel, en janvier et mai.

Il suffit de compter durant 1 heure les oiseaux de votre jardin, de votre balcon ou d'un parc public puis de saisir vos observations sur le site dédié de l'Observatoire : <http://www.oiseauxdesjardins.fr>



Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour y participer : quand, comment et que compter ?

Contact : oiseauxdesjardins@lpo.fr

PARTAGE D'OBSERVATIONS

Un dortoir de Grands Corbeaux (*Corvus corax*) sur le causse de Limogne

Intrigué par les « migrations journalières » de groupes plus ou moins importants de Grands Corbeaux, je décidai, dès décembre 2011, d'essayer de comprendre ce qui se passait.

En effet, tôt le matin je les voyais partir, jour après jour, dans la même direction puis retourner vers leur point de départ en fin d'après-midi, durant la mauvaise saison.

En 2011, 2012 et 2013, je constatais qu'une majorité de Grands Corbeaux pouvait, à plusieurs minutes d'intervalle, emprunter le même couloir aérien.

Le 23 décembre 2012, entre 16h30 et 17h10, grâce à ce phénomène, j'ai pu en dénombrer 171.

Ce n'est seulement qu'après cinq à six sorties que j'ai pu trouver, le 13 décembre 2012, leur point de convergence du soir ou de départ le matin : un dortoir à la cime des chênes.

Première migration saisonnière constatée : le 18 août 2014 à 6h40, passage d'une quinzaine de ces grands passereaux.

Dernière migration observée : le 29 avril 2012 à 17h15, une vingtaine d'individus regagnent le dortoir.



En route pour le dortoir ! 07 janvier 2014



Vue partielle du dortoir, le 02 février 2015

Autres notes extraites de mes carnets :

- 30 décembre 2011, premier groupe de 23 oiseaux à 15h37.
- 13 janvier 2012, à 8h ; il fait à peine jour, le brouillard est très épais, passage d'une dizaine de Grands Corbeaux.
- 23 novembre 2012, entre 16h25 et 17h20, je compte 101 oiseaux dans le même couloir. A 17h, j'en dénombre 72 à la queue leu leu. A 17h35, de retour chez moi, j'entends encore des croassements, trop loin, trop sombre, je ne peux les compter.
- 1^{er} décembre 2012, entre 17h05 et 17h20, j'en compte 96.
- 11 décembre 2012, à 8h05, plus d'une quarantaine d'oiseaux volent dans le brouillard.
- 13 décembre 2012, à 18h10, un minimum de 230 grands corbeaux sont présents au dortoir.
- 26 décembre 2012, de 16h25 à 16h30 : 56 ; de 16h45 à 17h05 : 72.
- 5 mars 2014, les derniers passent à 18h30.

Si j'ai pu comprendre d'où ils partaient le matin, où ils revenaient le soir, je n'ai pas trop cherché où tous ces Grands Corbeaux pouvaient aller ainsi, quasiment en file indienne tous les matins passer leur journée. Je pense que pour la fin de l'année 2014 et le début de l'année 2015, je n'aurais pas pu faire les mêmes observations ou les mêmes comptages, même si les directions du soir et du matin n'ont pas changé, il me semble qu'ils passent de manière plus dispersées, sans suivre « les mêmes rails ».

André IPIENS (texte et photos)

LA LPO LOT ACCÈDE À VISIONATURE, LA BASE DE DONNÉES EN LIGNE DU RÉSEAU LPO



Enfin, nous l'avons ! Nous voici enfin connectés à VisioNature, la base de données en ligne du réseau LPO. Sans attendre, voici l'adresse : <http://www.faune-tarn-aveyron.org>.

Cette base de données interactive est commune avec les LPO du Tarn et de l'Aveyron qui l'avaient construite en 2012. Depuis un mois et grâce au soutien de nos amis tarnais et aveyronnais, nous avons enfin accès à cette base qui prendra bientôt le nom de Faune Nord Midi-Pyrénées ou... une autre dénomination en fonction des avancées de la Réforme territoriale !

Un outil souple et convivial

Mais laissons de côté les attributs pour nous concentrer sur l'essentiel, à savoir la saisie de vos observations naturalistes dans un but essentiel et commun à nos organisations : la protection de l'ensemble de la biodiversité de nos départements. En effet, grâce à la compilation des données enregistrées, nous serons à même d'identifier plus rapidement les menaces qui pèsent sur les espèces et leurs habitats, et de lancer des actions de sensibilisation auprès du public.

Faune Tarn-Aveyron (FTA) est une base qui fait preuve d'une grande souplesse : chacun est libre de renseigner les données qu'il souhaite, de les rendre publiques ou non, et d'en disposer pour son propre usage comme bon lui semble.

Certaines données peuvent être cachées en raison de leur sensibilité, soit par l'observateur lui-même, soit de manière prédéfinie par les administrateurs du site. L'ensemble des données, y compris cachées, peuvent être utilisées par les LPO concernées pour construire des actions en faveur de la biodiversité.

Faune Tarn-Aveyron en pratique

Pour saisir vos observations, vous devez vous inscrire.

En haut à droite de la page, cliquez sur « J'aimerais participer » et remplissez le formulaire d'inscription. Une fois inscrit, vous recevrez un mot de passe, que vous pourrez personnaliser par la suite dans la rubrique « Mon compte ». Votre identifiant et mot de passe sont aussi valables sur tous les autres sites de VisioNature (Faune Aquitaine, Faune Alsace, Faune Guyane...).

Vous voilà prêts à saisir vos premières observations.

Pour cela, explorez le menu de gauche et cliquez sur « Participer/Transmettre mes observations ».

La saisie des observations se fait par rapport à un lieu-dit.

Dans la fenêtre qui s'affiche, tapez le début de la commune concernée et faites « zoomer sur la commune », une carte s'affiche alors avec des points jaunes cerclés en orange. Ce sont les lieux-dits sur lesquels vous pouvez rattacher vos observations.

Cliquez sur celui de votre choix et sélectionnez « Ajouter des observations sur ce lieu-dit ».

Le formulaire de saisie s'affiche alors.

Choisissez une espèce, le nombre ainsi que quelques détails libres si nécessaire.

A la validation, il est possible qu'une grille de Code Atlas s'affiche, cliquez alors sur l'indice adéquat s'il s'agit d'un oiseau nicheur potentiel, sinon faites « Ignorer ».

Si un lieu-dit précis n'apparaissait pas sur la carte, signalez-le à Marc Esslinger ou à Philippe Tyssandier pour qu'ils puissent vous le créer.

Attention : signalez bien le nom d'un lieu-dit figurant sur les cartes IGN (vous pouvez également consulter Géoportail).

Vous pouvez saisir des observations d'oiseaux, mammifères, papillons de jour, reptiles et amphibiens, libellules... Cliquez sur l'icône prévue et sélectionnez l'espèce dans le menu déroulant.

Astreignez-vous à saisir le plus d'observations possibles, c'est beaucoup plus précis et statistiquement valorisable.

Pour modifier une donnée, affichez vos données avec « Consulter/Toutes mes données » et cliquez sur la petite icône en forme de calepin « Editer cette donnée » ; modifiez alors votre donnée.

Avec Marc et d'autres administrateurs du site, nous vérifions régulièrement les données saisies. Si nous avons un doute ou si nous repérons une erreur, nous vous le signalons alors et vous invitons à rectifier, compléter ou supprimer votre observation.

Vous savez maintenant l'essentiel, alors à vous de jouer !

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Marc Esslinger / marc.esslinger@orange.fr ou Philippe Tyssandier / philippe.tyssandier@orange.fr.

Philippe TYSSANDIER

COMPTE-RENDU DES DERNIÈRES SORTIES

Sortie Vallée du Lot et du Célé, dimanche 8 mars

Matinée à peine fraîche avant une journée aux températures très printanières.

Cette journée du 8 mars s'annonce donc magnifique.

A Cabrerets, nous sommes une vingtaine d'adhérents de la LPO Lot : direction Bouziès pour le parcours pittoresque du chemin de halage.

Malheureusement, nos hôtes habituels nous ont fait faux bond : pas l'ombre d'un Faucon pèlerin et le Tichodrome semble être déjà parti en direction de ses montagnes.

Par contre, les hirondelles de rochers sont présentes en nombre et parcourent l'apic rocheux.



Ci-dessus, photo M. Dutrieux ; ci-contre, photo P. Tyssandier



Retour à Bouziès où nous nous consolons de ce maigre spectacle par un gai pique-nique.

Nous rattraperons-nous l'après-midi ? Direction Saint-Martin-Labouval où nous prenons de la hauteur pour longer le haut de somptueuses falaises ocre. Pas de pèlerin là non plus : tout au plus, un Faucon crécerelle et des Grands cormorans qui taillent la route vers le Nord.

Petite halte auprès d'une curiosité du petit patrimoine lotois : des cazelles jumelles, plutôt rare.

Encore une belle balade dans une très bonne ambiance.

Rendez-vous l'an prochain !

ARGUMENTAIRE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES ARBRES

Voici quelques éléments qui permettent de soutenir un argumentaire en matière de protection des arbres.

Tout d'abord l'élément patrimonial pour les spécimens les plus anciens : le vieil arbre est un « monument » à part entière...

Ensuite, les textes issus du « Grenelle de l'Environnement » prescrivent la préservation des « Trames vertes » qui doivent assurer la continuité écologique entre villes, zones péri-urbaines et campagnes.

Enfin, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dans son article L.2213-1, rappelle les pouvoirs de police du Maire et les conditions de leur application.

La décision d'abattre des arbres doit s'inscrire dans ce pouvoir. Or cette mesure de police doit être justifiée, nécessaire et proportionnée.

Si la sécurité est mise en avant comme justificatif, il faut apporter l'appréciation matérielle, notamment sous la forme de fiches sanitaires. Il doit ensuite être démontré qu'il n'y avait pas d'autres solutions moins attentatoires et que l'abattage est la seule issue pour assurer la sécurité publique...

Après ces préalables, le Maire doit respecter les obligations liées à l'article L.411-1 du Code de l'Environnement : visite par une structure agréée des cavités et houppiers afin de vérifier la présence éventuelle d'hôtes (faune sauvage) et communication du résultat des investigations ; proposition éventuelles de mesures compensatoires... enfin les travaux doivent être programmés hors période de reproduction, nidification et sevrage en prenant les précautions nécessaires pour éviter la présence d'espèces cavicoles (oiseaux, chauves-souris...) : obturation des cavités par exemple après avoir chassé leurs occupants.

L'ensemble de ces principes n'a pas été ces derniers temps respecté ni sur Cahors ni à Catus pour citer des exemples. Si l'on est sur le domaine départemental (voirie et bas-côtés), l'obéissance au Règlement Départemental de Voirie s'impose (cas de Bégoux).

Jacques PHILBERT, GADEL (Groupement Associatif de Défense de l'Environnement du Lot)

Fin 2014, à la demande du service Voirie du Grand Cahors et suite à une sensibilisation des services et élus, nous avons réalisé une expertise naturaliste (avifaune, Muriel Dubray et Chiroptères, Florian Marco/ADAGE Environnement) avant les travaux d'abattage des arbres situés rue Henri Martin.



Tous les arbres ont été vérifiés à la nacelle, les cavités visibles contrôlées et certaines obturées, après vérification, afin de s'assurer de l'absence d'espèces protégées en cavité lors de l'abattage. Cette expertise a permis de mettre en évidence la présence d'une Chevêche d'Athéna gâtée en journée dans une cavité haute de platane (photo ci-dessus). Les travaux ont donc pu être menés en toute sécurité, après vérification et hors période de nidification.

LES OISEAUX AU CŒUR D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE

Dimanche 10 mai, la LPO Lot propose une balade guidée dans une exploitation agricole tout à fait extraordinaire. Au pays de Lalbenque, cette exploitation de 30 hectares, située au cœur d'une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) est gérée comme un refuge LPO. Louis et Nicole Couchoud intègrent dans leur travail de nombreux gestes qui favorisent la nature sauvage.

Entretien avec un couple d'agriculteurs, passionnés par la nature.

Entrer chez eux, c'est se croire transporté dans une autre époque.

Cachée par un immense tilleul plusieurs fois centenaire apparaît une maison quercynoise en pierre, volets bleus de Lectoure et pigeonnier encore habité. Les pigeons volent par dessus le toit et déclenchent l'alarme. Effrayés, des dizaines d'étourneaux s'envolent d'une grange ouverte.

On entend et voit des oiseaux partout. Seule la basse-cour ne semble pas dérangée par l'arrivée d'une voiture. Un chat dort, roulé en boule sur la pelouse ; une poule et un canard de Barbarie picorent paisiblement à ses côtés.



L'installation de Nicole et Louis sur ce plateau quasiment inhabité n'a pas été une coïncidence. Passionnés par la nature, ils ont tout de suite remarqué l'intérêt écologique de ce paysage ouvert, fait d'une mosaïque de champs et prairies, de points d'eau, de haies et de bocages. Depuis, de nombreuses études dans le cadre des Znieff ont confirmé la richesse de l'avifaune emblématique des milieux ouverts des causses. D'autres inventaires montrent l'intérêt floristique : orchidées, plantes messicoles... Louis et Nicole présentent avec fierté une dizaine de rapports faits par des spécialistes qui ont parfois observé des espèces extrêmement rares.

Qui sont donc Nicole et Louis, propriétaires de ce beau refuge ? Comment arrivent-ils à intégrer cette passion pour la nature dans leur labeur quotidien ? Nicole m'explique leur parcours singulier pour arriver en ce lieu magique. Louis est né en 1953, dans une famille d'agriculteurs pour qui l'intégration de principes écologiques n'était pas leur priorité. Louis ne souhaitait pas continuer selon ce modèle et se dirigeait vers une autre carrière. Nicole, d'origine citadine, a convaincu son mari de s'orienter vers l'agriculture biologique.

En 1978, ils s'installent en Savoie, pour produire du lait et fabriquer des fromages mais l'enracinement est difficile en montagne : terrain en pente et saisons trop courtes pour rendre possible la culture des céréales. Ils y resteront 20 ans. Après deux années sabbatiques pendant lesquelles ils ont voyagé et visité 150 fermes, c'est le Lot qui offrait authenticité et possibilité d'une agriculture diversifiée (brebis, volailles, céréales, production de Safran) avec, en outre, un accueil touristique et écologique.

Depuis, leurs chambres d'hôtes ont été labélisées « Accueil Panda » de WWF et « Accueil du Parc naturel régional des Causses du Quercy ». Nicole s'occupe de cet accueil rural avec table d'hôtes : les légumes viennent de leur potager, le pain, fromage, confitures et yaourts sont faits maison. Tous deux aiment faire découvrir la vie de la campagne aux visiteurs, une vie qui rend autonome et humble.

Mais Nicole constate que la sensibilisation à l'environnement devient de plus en plus urgente car les gens perdent le contact avec la nature. *« Certains enfants ont peur de nos poules en liberté. Leurs parents sont pris de panique à l'apparition d'une guêpe et je ne parle pas des émotions provoquées par une couleuvre. Pourtant tous ces animaux vivent ensemble et en équilibre dans une ferme, c'est tout à fait naturel ».*

Louis s'occupe des brebis et de sa grande passion, les céréales et les prairies. Il prend plaisir à semer des variétés adaptées au causse comme le triticale ou le méteil (un mélange de seigle et du blé). Quand il sème, les pigeons partent alerter leurs amis du coin, et certaines années, liées à la météo, il lui arrive de semer jusqu'à 30% de plus. Les oiseaux savent distinguer la qualité des semences, car quand un voisin sème des graines enrobées de pesticides, leurs pigeons restent indifférents.

Tous les ans, l'Oedicnème criard niche dans leurs prairies et ses œufs sont repérés pour ne pas déranger la nidification lors de la fenaison.

Chez eux, un surplus de graines semées ou la délimitation d'une zone réservée à un oiseau nicheur n'est pas considéré comme une perte mais comme un cadeau que leur fait la nature. La fiente des pigeons est précieuse et leurs terres leur permettent d'être auto-suffisants pour nourrir brebis et volailles. La faune sauvage y trouve donc un véritable refuge. Les belles récoltes sont obtenues par un bon travail du sol : de nombreux engrais verts sont intégrés dans les rotations comme le sainfoin, la luzerne, les féveroles ou les lotiers.

Le foin est fauché tard pour préserver les orchidées et les insectes. Car plus il y aura d'insectes, plus il y aura d'oiseaux. Louis se considère comme un paysan, celui qui entretient le paysage, le pays, et pas comme un exploitant agricole qui « l'exploite » ! Il travaille la terre, maintient les bocages, les zones sauvages en osmose avec la nature.

Quand on constate le rôle positif que jouent Louis et Nicole dans la préservation d'une nature fragilisée par l'urbanisme et autres menaces, l'état ne pourrait que se réjouir qu'une telle préservation puisse être liée à une exploitation viable. Un rapport fait dans le cadre des Znieff confirme leur rôle quant à la conservation des espèces : *« La présence de terrains gérés en agriculture biologique joue un rôle en faveur du maintien de la biodiversité, notamment en ce qui concerne la diversité des plantes messicoles, plantes très sensibles à l'utilisation des désherbants chimiques ».*

Le couple raconte l'excellent accueil des « Causseards » du Lot et la formidable entraide entre agriculteurs. Ils regrettent seulement qu'il y ait si peu d'agriculteurs biologiques dans leur coin. L'installation récente d'un jeune agriculteur en bio les réjouit car d'autres échanges seront possible, par exemple au niveau des semences, et cela fait revivre les terres. *« La SAFER et la Chambre d'agriculture pourraient jouer un rôle plus actif en rendant possible l'acquisition des terres par de jeunes agriculteurs en bio »* remarquent Louis et Nicole.



A la fin de l'article (page suivante) figure une liste des oiseaux remarquables qui nichent dans les vieux arbres, les haies, les murs de la maison, la grange, les champs de blé, les prairies... Louis et Nicole savent quand ils arrivent et où ils ont l'habitude de se loger. Il leur arrive de préserver ou planter des arbustes près des murs pour aider les jeunes oiseaux qui n'arrivent pas à quitter leur nid en toute sécurité.

Ce sont ces petits gestes qui rendent leur exploitation agricole extraordinaire.

Il n'est donc pas surprenant que de nombreux oiseaux nicheurs reviennent tous les ans au Mas de Cérès, mas qui porte bien son nom de Déesse des Moissons, symbole de récoltes de blé abondantes.

Tineke AARTS (texte),
Nicole et Louis COUCHOUD (photos)

Espèces remarquables

Ont été observés : l'**Oedicnème criard** déjà cité, le **Bruant ortolan**, le **Pipit rousseline**, la **Pie-grièche écorcheur**, la très rare **Pie-grièche à tête rousse** et le **Busard Saint-Martin**.

Espèces de nicheurs liées aux zones bocagères et ouvertes : la **Chevêche d'Athéna**, le **Torcol fourmilier**, l'**Alouette lulu**, le **Petit-duc scops**, le **Moineau soulcie**, la **Tourterelle des bois**, la **Huppe fasciée**, la **Fauvette orphée**.

Autour des zones de points d'eau, on peut avoir la chance d'observer le **Grèbe castagneux**, la **Bécassine des marais** et le **Vanneau huppé**.

Dans les champs de blé, les **grives musiciennes**, les **cailles**, les **perdrix** et les **faisans** font entendre leurs concerts...

Les botanistes peuvent trouver entre autres la **Dauphinelle de Bresse** et la **Dauphinelle des jardins**, la **Nigelle de France** ou encore l'**Adonis goutte-de-sang**. Chez les papillons, présence du **Damier de la Succise** et du **Nacré de la Filipendule** qui vont certainement réjouir les entomologistes.



DERNIÈRES INFORMATIONS...



Vous allez bientôt pouvoir écouter la LPO Lot sur Antenne d'OC.
Cette radio associative nous ouvre ses ondes.

Jusqu'à présent, nous réalisons ponctuellement des enregistrements ;
dorénavant, au cours d'émissions régulières, vous découvrirez des thèmes d'actualité ou des sujets de fond mettant
toujours en avant la protection, la conservation et la gestion de la biodiversité et des écosystèmes lotois.

Voici comment écouter Antenne d'OC : Bretenoux 89.0 / Cahors 88.1 / Cahors sud 89.0 / Cazals 88.8 / Figeac 88.1
Gourdon 105.3 / Labastide-Murat 104.1 / Montcuq 88.8 / Prayssac 93.7 / Souillac 100.3.

Pour en savoir plus : <http://www.antenne-d-oc.fr/index.php>



Christine COUTAREL

Adhésion 2015

Dans le cas où vous n'auriez pas encore renouvelé votre adhésion à la LPO pour l'année 2015, vous pouvez le faire
par courrier ou directement en suivant le lien ci-dessous :

https://www.lpo.fr/images/adhesion/adhesion_lpo_2015.pdf

http://monespace.lpo-boutique.com/index.php?option=com_content&view=frontpage&Itemid=31



SORTIES LPO LOT : DEMANDEZ LE PROGRAMME !



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOT

LPO LOT

Espace Clément Marot
Place Bessières
46 000 Cahors
Téléphone / Fax : 05 65 22 28 12
Courriel : lot@lpo.fr
Site Internet : <http://lot.lpo.fr>



Vendredi 24 avril

NOCTURNE POUR INVENTORIER LES PAPILLONS DE NUIT

Encadrée par Tineke Aarts et Marc Esslinger

Le groupe Papillons organise une nocturne pour identifier les papillons de nuit. Nous sommes invités à poser notre lampe chez Virginie Pellicer, à Lavercantière. Nous débiterons la soirée à 19h avec un repas partagé. Dès que la nuit tombera, nous commencerons l'inventaire.

*Renseignements et inscription auprès de
Tineke Aarts : 05 65 20 34 32 / aartsvos@wanadoo.fr*

Jeudi 30 avril

RÉUNION DU GROUPE ORNITHO

RV à 20h30, Mairie de Labastide-Murat, Salle n°1

Ordre du jour :

- Suivis d'espèces
- Sorties à venir
- Enquête Rapaces nocturnes
- Saisie des observations dans Faune Tarn-Aveyron
- Questions diverses

*Contact : Philippe Tyssandier : 05 65 24 51 82
ou philippe.tyssandier@orange.fr*

Mercredi 06 mai

OBSERVATION DES OISEAUX MARAIS DE BONNEFONT

Encadrée par Sonia Recoppe et Muriel Dubray

Profitons de nos belles journées printanières pour faire un petit tour dans le marais et observer l'avifaune de ce site classé Réserve Naturelle Régionale.

*Renseignements et inscription obligatoire
auprès de Sonia Recoppe au 06 78 00 93 07.*

Sortie à la matinée (jumelles, guide ornitho).

Dimanche 10 mai

JOURNÉE REFUGE LPO AU MAS DE CÉRÈS, LALBENQUE

Guidée par Philippe Tyssandier

Nicole et Louis Couchoud nous souhaitent la bienvenue mais ils seront très occupés durant cette période, il n'est donc pas sûr qu'ils puissent nous guider. D'avance, un grand merci pour leur accueil.

*Renseignements et inscription,
demande ou proposition de co-voiturage auprès de
Christine Coutarel au 05 65 27 16 97*

*Sortie à la journée, pique-nique tiré du sac.
RV à 10h, au plan d'eau de Marcenac.*



Mercredi 13 mai

JARDINS D'OISEAUX À CAHORS

Animée par Muriel Dubray

Tour de ville des parcs et jardins de Cahors. Au programme : observation des oiseaux, présentation des nichoirs et des modalités de pose et d'inventaire. Sortie à la matinée, prévoir jumelles et guide ornitho.

RV à 8h, devant l'Espace Clément Marot, Cahors

*Renseignements et inscription auprès de
Muriel Dubray : 05 65 22 28 12 / lot@lpo.fr*



Samedi 16 mai

DANS LE MONDE DES OISEAUX ENS Vallées de l'Ouyse et de l'Alzou

Co-animée par Muriel Dubray

Venez apprendre à connaître et à reconnaître les différentes espèces d'oiseaux qui nichent sur les sites ENS, dans des milieux écologiquement riches et diversifiés.

Sortie à la matinée, prévoir jumelles et guide ornitho.

*Inscription obligatoire auprès du Conseil général
au 05 65 53 40 00*



Dimanche 17 mai

**FLORE DES PELOUSES SECHES
EN QUERCY BLANC**

Balade botanique organisée par Points d'Eau et la LPO Lot

*Animation Bernard Deleris, Tatiana Demjanow
et Marie-Thérèse Clément*

Sortie à la journée. Pique-nique tiré du sac.

*Renseignements et inscription : Tatiana Demjanow
au 05 65 31 82 35 / demjanow@orange.fr
ou Bernard Deleris
au 05 65 31 87 67 / b.deleris@wanadoo.fr*

RV à 9h30 à Saint-Pantaléon, parking près de l'église

Mercredi 20 mai

**LES LACS DE SAINT-NAMPHAISE...
DES POINTS D'EAU PAS COMME LES AUTRES !**

ENS Massif de la Braunhie
Co-animée par Muriel Dubray

Un tour d'horizon complet de ces points d'eau, à la fois éléments du patrimoine des causses du Quercy, lieux de légendes et habitats pour de nombreuses espèces de faune et de flore.

Sortie à la journée, pique-nique tiré du sac.

*Inscription obligatoire auprès du Conseil général
au 05 65 53 40 00*



Dimanche 24 mai

FESTIVAL « LE CUL DANS L'HERBE »

Eclectique, riche et gratuit, ce festival ré-ouvrira ses champs et ses sentiers à Francoulès.

Au programme : concerts, balades, théâtre, débats, découvertes, repas à composer auprès des producteurs, animations pour enfants...

La LPO Lot y tiendra un stand ; nous recherchons quelques bénévoles pour nous aider.



ANIMATIONS ORNITHOLOGIQUES

*Encadrée par Michel Besse, Ancien membre du F.I.R.
Ancien professionnel de la neutralisation
des lignes électriques dangereuses pour l'avifaune
Ancien Président de Lot Nature, membre de la LPO*

De 9h à 12h : découverte des Rapaces de notre région
De 20h à 21h30 : oiseaux de nuit, à l'écoute de l'Engoulevent...

RV devant la Mairie de Francoulès

Samedi 30 mai

**DANS LE MONDE DES OISEAUX
ENS Marais de Cléjoux Lamothe**

Co-animée par Muriel Dubray

Animation proposée dans le cadre du Coup de projecteur sur les journées Nature en Midi-Pyrénées.

Sortie à la matinée, prévoir jumelles et guide ornitho.

*Inscription obligatoire auprès du Conseil général
au 05 65 53 40 00*

Samedi 30 mai

**NOCTURNE POUR INVENTORIER
LES PAPILLONS DE NUIT**

Encadrée par Tineke Aarts et Marc Esslinger

Le groupe Papillons fera une nocturne à l'éco-hameau d'Andral, au Vigan. Nous sommes bienvenus et invités à poser notre lampe chez Philippe Douault et Christiane Courant. Comme d'habitude, nous commencerons la soirée vers 19h, avec un repas partagé.

*Renseignements et inscription auprès de
Tineke Aarts : 05 65 20 34 32 / aartsvos@wanadoo.fr*

Dimanche 31 mai

**PROSPECTION ORNITHOLOGIQUE
HAUT SÉGALA ET GORGES DE LA CÈRE**

Encadrée par Philippe Tyssandier et Patrice Rat

Sortie à la journée, pique-nique tiré du sac.

*Renseignements et inscription auprès de
Philippe Tyssandier au 05 65 24 51 82
ou philippe.tyssandier@orange.fr*



Samedi 06 juin

ORCHIDÉES ET SIMPLES DU LIGOUSSOU

Animation Claude Pavoille

Dans un très beau site préhistorique (tumulus, dolmen) qui domine le causse de Brengues, venez découvrir les orchidées et les fleurs sauvages, leurs utilisations culinaires et médicinales, dans un terrain privé réservé aux brebis et aux sympatisants de la LPO. Petite randonnée de 4km.

Nos amis les chiens ne seront pas admis à cause des troupeaux et de la faune sauvage.

*Inscription auprès de Claude Pavoille :
06 24 10 89 94 ou claudepav@gmail.com*

Sortie à la journée, pique-nique tiré du sac.

**RV à 9h au lieu-dit Laborde,
sur la route entre Cambes et Grèzes.**



Dimanche 07 juin

OBSERVONS LA NATURE À SAINT-SULPICE

Animation Claude Simon,

dans le cadre des Portes ouvertes en Vallée du Célé

Une Saint-Sulpicienne d'origine vous entrainera sur les sentiers de son enfance à la rencontre des oiseaux, insectes, papillons, mammifères, plantes. Une pause pique-nique dans un verger d'espèces anciennes permettra de faire croquis et photos des papillons sur les thym et lavandes.

Sur inscription auprès de Claude Simon :

05 65 40 61 98 ou loustaldelasource@orange.fr

Sortie à la journée, pique-nique tiré du sac.

RV 9h30, lieu communiqué à l'inscription

Dimanche 07 juin

FÊTE DU JARDIN BOURIAN, DEGAGNAC

De 10h à 18h, de nombreuses animations pour enfants et adultes vous seront proposées : troc de plantes, livres et outils, visite guidée du jardin, comptage des papillons, sentier découverte du jardin, stands et ateliers... La LPO Lot sera présente avec un atelier « Construire des nids d'hirondelles en terre ». Restauration sur réservation.

Renseignements :

Jardinbourian@gmail.com, tél : 05 65 41 64 98

Programme dans le cadre des Journées Nature en Midi-Pyrénées et des Rendez-vous aux Jardins.

Dimanche 21 juin

FOIRE BIO DE CAPDENAC-LE-HAUT

Toute la journée, de nombreux exposants présenteront leurs produits biologiques liés à l'alimentation, la santé, au bien-être...

Stand de la LPO Lot : nous recherchons quelques bénévoles pour nous aider à tenir le stand associatif.

Prochaine rencontre associative le 16 juillet à 19h au Jardin bourian (Dégagnac) ; un courriel vous sera envoyé pour vous en informer.

Samedi 04 juillet

CONVIVIALITE AUTOUR D'UN BARBECUE !

Organisé par Jean-Marc Camuset

Un barbecue vous est proposé à Reilhaguet à midi. Menu à 12€ : kir avec saucisses, merguez et biscuits apéritifs, grillades, salades composées, cabécou, dessert, café, vin rosé et rouge à volonté.

Si vous êtes végétarien, précisez-le nous.

Une balade sera proposée en matinée, à 10h.

Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir vous inscrire avant le 21 juin :

Inscription auprès de Jean-Marc Camuset :

06 95 67 09 60 ou jmfcamuset@live.fr

Règlement par chèque à la LPO Lot avant le 21 juin.

Les lieux de RV seront définis selon le nombre d'inscrits et vous seront communiqués ultérieurement.

Dimanche 05 juillet

A LA RECHERCHE DU GRAND SYLVAIN

Encadrée par Tineke Aarts et Marc Esslinger

Le groupe Papillons va prospecter une zone humide dans le Ségala pour inventorier les papillons de jour. Pendant cette sortie, nous espérons trouver le Grand Sylvain, papillon très localisé, considéré comme "Quasi-menacé" et localement connu jusqu'à présent que dans une petite zone (bois de bouleaux) du Ségala.

Inscription auprès de Marc Esslinger :

05 65 35 49 05 / marc.esslinger@orange.fr

RV à 10h, prospection à la journée (pique-nique tiré du sac) dans les environs de Lacam-d'Ourcet.

Samedi 05 septembre

A LA RECHERCHE DE LA MAGICIENNE DENTELÉE

Encadrée par Tineke Aarts et Marc Esslinger

Le groupe Papillons propose une sortie autour la Magicienne dentelée, grande sauterelle aux mœurs discrètes et dont on ne connaît que des femelles !

Inscription auprès de Marc Esslinger :

05 65 35 49 05 / marc.esslinger@orange.fr

RV à 18h dans les environs de Saint-Géry, nous commencerons avec un pique-nique.

Pensez à emporter une lampe-torche.

*Ont collaboré à ce numéro : Tineke Aarts, Kévin Broquereau / LPO France, Noëlle Brune, Nicole et Louis Couchoud, Christine Coutarel, Jean-Pierre Dousse, Muriel Dubray, Philippe Gilles, André Ipiens, Jacques Philbert / GADEL, Claude Simon, Philippe Tyssandier.
Relecture : Christine Coutarel, Muriel Dubray, Michel Marchal, Cécile Vachée.*